

TRUMP, ORBÁN, MELONI : QUAND L'EXTRÊME DROITE S'EN PREND AUX SYNDICATS

Jean Grosset, Adrienne Woltersdorf, David Madland, Tibor T. Meszmann,
Emanuele Toscano

25/08/2026

Dans les États où l'extrême droite a pris les commandes du pouvoir, la menace pesant sur les syndicats n'est plus un sujet de débat mais est devenue une réalité concrète et brutale. Dans une étude portant sur les États-Unis, la Hongrie et l'Italie, la Fondation Friedrich-Ebert et la Fondation Jean-Jaurès alertent sur ce risque d'un recul sévère et global des droits et des libertés syndicales quand l'extrême droite accède aux responsabilités.

Table des matières

Préface

Jean Grosset, conseiller spécial du président de la Fondation Jean-Jaurès pour le dialogue social, et **Adrienne Woltersdorf**, directrice de la Fondation Friedrich-Ebert France

États-Unis

David Madland, chercheur et conseiller principal du projet American Worker Project au Center for American Progress (États-Unis)

Hongrie

Tibor T. Meszmann, chercheur principal à l'Institut d'études du travail d'Europe centrale (Central European Labour Studies Institute), à Bratislava (Slovaquie)

Italie

Emanuele Toscano, maître de conférences en sociologie au sein du département des sciences humaines de l'Università degli Studi Guglielmo Marconi de Rome (Italie)

Préface

Jean Grosset et Adrienne Woltersdorf

Affaiblir les organisations syndicales, c'est réduire les possibilités de défendre des salariés, de contourner les négociations collectives et d'empêcher la conquête de nouveaux droits. C'est, pour le dire autrement, une attaque directe contre l'une de nos libertés fondamentales.

C'est en cela que dire que les forces politiques d'extrême droite sont un danger pour le syndicalisme, tel que nous le défendons avec la Confédération européenne des syndicats (CES) ou la Confédération syndicale internationale (CSI), ne relève pas du procès d'intention mais du constat d'une réalité mesurable et vérifiable.

Ainsi, dans les États où l'extrême droite a pris les commandes du pouvoir, la menace pesant sur les syndicats n'est plus un sujet de débat comme en France ou en Allemagne. Elle est devenue une réalité concrète et brutale.

Le syndicalisme, à la place qui est la sienne en France, en Allemagne et en Europe, ne peut rester neutre face à un tel danger. Nous, la Fondation Friedrich-Ebert et la Fondation Jean-Jaurès, appelons donc toutes et tous à la réflexion et à l'action. Nous souhaitons alerter les travailleurs, les militants syndicaux et l'opinion publique sur la réalité de ces enjeux en publiant des analyses dédiées à la situation que rencontre actuellement le syndicalisme sous un pouvoir d'extrême droite.

C'est naturellement que nous avons souhaité consacrer ces recherches aux États-Unis, à l'Italie et à la Hongrie (après seize années de gouvernement de Viktor Orbán).

Nous avons souhaité traiter du fait syndical lui-même, c'est-à-dire des modifications apportées par ces gouvernements au fonctionnement des organisations syndicales de ces pays, ainsi qu'aux modifications profondes qu'ils ont opérées vis-à-vis de l'action syndicale.

Nous avons posé quatre questions essentielles concernant le syndicalisme :

- quelles sont les restrictions du point de vue institutionnel ?
- quelles sont les restrictions du point de vue financier ?
- quelles sont les restrictions du point de vue juridique ou judiciaire ?
- quels sont les instruments de répression informelle ?

La lecture des réponses livre un constat sans appel : celui d'un recul sévère et global des droits et des libertés syndicales.

Cette régression, dont les formes et le périmètre varient selon les pays, suit toujours une logique cumulative : elle se traduit par une série de mesures touchant, à des degrés divers, aux règles de représentativité, aux droits et protection des délégués, à l'instrumentalisation d'organisations alignées sur le pouvoir, ou encore aux subventions publiques permettant aux syndicats d'exercer leurs missions.

Partout, la négociation collective est mise à mal alors que des mesures de répression contre celles et ceux qui s'engagent dans l'action syndicale voient le jour sous différentes formes. La conjugaison de ces différentes mesures produit une transformation cohérente et profonde du cadre syndical, qui constitue une rupture par rapport aux régimes démocratiques.

Ces quelques lignes confirment les résultats des travaux des deux fondations, notamment ceux dédiés aux valeurs de l'extrême droite comme l'étude *L'extrême droite européenne contre les travailleurs*. Ils confirment que les formations d'extrême droite ne sont pas des partis comme les autres, sur le plan non seulement des valeurs universelles et de l'égalité des droits, mais aussi du dialogue social et des droits sociaux. Dans la présente étude, nous insistons cette fois-ci sur les mesures réglementaires, juridiques, judiciaires, institutionnelles que prennent ces gouvernements d'extrême droite pour déstructurer, affaiblir, marginaliser le syndicalisme libre et indépendant.

Ce qui est déjà à l'œuvre dans plusieurs pays est un avertissement sur les risques que représentent, en France, en Allemagne et ailleurs en Europe, les mouvements qui se réclament de ces mêmes orientations politiques.

C'est pourquoi nous proposons que cette étude soit largement partagée et débattue si nécessaire dans les organisations syndicales afin que toutes et tous sachent dans quelle situation nous pouvons entrer lorsqu'il arrive un accident démocratique.

La Fondation Friedrich-Ebert et la Fondation Jean-Jaurès se tiennent à la disposition des organisations syndicales et des responsables publics pour continuer de faire vivre, avec vous, la réflexion critique sur la défense des droits syndicaux, de la démocratie sociale et de nos libertés en Europe.